

# Histoire de la solidarité à Marseille, hier et aujourd'hui

## HISTOIRE DE LA SOLIDARITE A MARSEILLE,

### HIER ET AUJOURD'HUI

(1901-1981)

*Soirée de conférences organisée au Mistral le 15 mai 2008  
par le Secrétariat Social - Centre Chrétien de Réflexion  
en lien avec l'Institut Catholique de la Méditerranée*

#### **I- De 1840 à 1945 : de la charité vers la recherche de la justice sociale**

(Gérard de Belsunce)

Parce qu'elle relève d'une obligation inscrite au plus profond du cœur des hommes et qui s'impose à eux, la solidarité "dépendance mutuelle entre les hommes qui fait que les uns ne peuvent être heureux et se développer que si les autres le peuvent aussi" (Larousse éd. 1949) présente un caractère universel. Elle s'exerce depuis l'origine des temps, sous toutes les latitudes, et quelles que soient les religions et les philosophies.

Mais les formes par lesquelles elle s'exprime varient selon les lieux, les époques et les circonstances.

En France, à Marseille, la période qui couvre le 19ème et la moitié du 20ème est particulièrement fertile en événements qui justifient le choix de cette période du passé: c'est qu'ils ont contribué à infléchir de façon significative les formes et le contenu même des pratiques solidaires. En effet, à côté de ce que l'on pourrait appeler les formes traditionnelles d'une solidarité jusqu'ici "caritative", on a vu se développer au cours de la période considérée de nouvelles formes d'une solidarité ordonnée à la justice sociale.

1/

#### Les formes traditionnelles de la solidarité "caritative"

a- Avant même le 19ième siècle, elles se sont multipliées à Marseille, diverses et efficaces.

Les "Confréries" y occupent une place importante. Nombre d'entre elles se dévouent au service des "miséreux".

Les "Compagnies de Pénitents", en particulier les "pénitents blancs" (à St Laurent), noirs (à l'Observatoire), gris (à St Antoine), du Carmel (aux grands Carmes) se consacrent aux pratiques dévotionnelles mais aussi à la visite des pauvres, des malades, des prisonniers... Certaines ont franchi la Révolution et perduré au delà de la deuxième guerre mondiale.

D'autres "confréries" ont joué un rôle important. Parmi elles, "Notre Dame, Mère de la charité" (Hôpital de la charité), la "Grande Miséricorde" (Accoules, Hôtel Dieu), plusieurs "Petites Miséricordes" rattachées à des paroisses, la "Compagnie du Saint Sacrement", différentes œuvres pour les enfants abandonnés, "les filles vagabondes", etc....

L'héritage recueilli au 19ième est aussi celui de certains religieux. En particulier, St Vincent de Paul, "l'apôtre de la charité" et son rôle comme Aumônier Général des Galères, comme fondateur des Pères Lazaristes à l'origine de l'Hôpital Royal des Galères. Plus tard, en 1835, Frédéric OZANAM fondera dans la lignée de St Vincent de Paul les "Conférences" qui portent son nom et qui développent aujourd'hui encore leurs activités caritatives. Monseigneur de Belsunce, qui a suscité ou apporté un soutien vigoureux à certaines œuvres et mouvements de bienfaisance : refuge des Bernardines, Hospice des incurables, orphelins de la Providence, etc.

b- Au cours du 19ième siècle, à partir surtout des années 1840, une multitude d'initiatives sont prises à Marseille en faveur des plus démunis. Au début du 20ème siècle, on a pu y dénombrer plus de 450 institutions de bienfaisance, l'importance de ce chiffre étant lié à l'essor démographique de la ville et au fait que l'Etat providence n'existe pas encore. L'essentiel des

"Œuvres" relève donc de l'initiative et de l'action privées, d'origine catholique particulièrement. Ces œuvres sont très variées : soutien aux malades pauvres, aide aux indigents, prise en charge des vieillards (asile St Jean de Dieu en 1852, asile des petites sœurs des pauvres...), prise en charge des orphelins (Vitagliano, Ateliers professionnels de l'Oratoire St Léon de Don Bosco...), "relèvement" pour les garçons et les filles (œuvre de St Pierre aux liens, de N.D. de la charité du refuge...).

Les "œuvres de jeunesse" tiennent une place spéciale. Parmi elles, les œuvres Allemand, St François Xavier et St Raphaël pour les jeunes ouvriers et apprentis, Timon-David, ...

Les réalisations de l'abbé Fouque concernent plusieurs domaines : asile de nuit pour les femmes, protection de la jeune fille, "œuvre de l'enfance délaissée" aux "Saints Anges" qui accueillent aussi "l'enfance coupable" confiée par la justice, "l'enfance anormale", création de l'hôpital St Joseph, ....

Toutes ces œuvres privées ont fait la preuve de leur utilité. Certaines ont été reconnues "d'utilité publique". Nombre d'entre elles perdurent à ce jour. Leur caractéristique est d'apporter chaque fois une réponse à des attentes précises, à des besoins de proximité, de les satisfaire par des solutions directes et immédiates. C'est le propre des œuvres caritatives par les quelles se manifeste la première forme de solidarité.

## 2/ Vers de nouvelles pratiques solidaires

a- Au 19<sup>ième</sup> siècle, l'entrée de la France dans l'ère industrielle modifie profondément la vie économique, sociale, culturelle, politique du pays.

Un fait majeur est l'avènement d'une "classe prolétarienne" qui connaît des conditions de travail et de vie extrêmement difficiles et déshumanisantes. Elles n'épargnent pas la population ouvrière à Marseille, même si la ville échappe aux grandes concentrations industrielles du Nord, de l'Est ou du Centre de la France.

Les actions revendicatives ouvrières sont durement réprimées par les pouvoirs publics avant que ne soient reconnus les droits de coalition (grève) en 1864, puis d'association en 1884 qui donnent une base légale aux syndicats et associations professionnelles.

Les nouvelles théories socialistes et communistes se répandent, à Marseille comme ailleurs, où se tient le grand congrès ouvrier socialiste de Jules Guesde en 1879. De nombreuses grèves y ponctuent la fin du 19<sup>ième</sup> siècle et les premières années du 20<sup>ième</sup>.

b- On assiste à la naissance d'un courant catholique en faveur de la justice sociale. C'est la genèse du "catholicisme social". Ses promoteurs sont des hommes politiques (Lamennais, A. de Mun, ...) des universitaires (Ozanam, Maurice Blondel à Aix, ...) des journalistes (Marc Sangnier et le "Sillon", ...) des chefs d'entreprise (Léon Harmel, ...) appuyés par le magistère de l'Eglise Catholique (Léon XIII et l'encyclique Rerum novarum).

Il ne s'agit plus de soulager la misère, mais de s'attaquer à la cause même des maux et de créer les conditions de travail et de vie conformes à la dignité humaine et à l'équité.

Pour ce faire, éclairer et mobiliser l'opinion publique, informer les intéressés, aider à leur conscientisation et à leur responsabilisation, s'impliquer dans l'action politique pour créer les cadres législatif et juridique appropriés, participer aux formes de représentations collectives syndicales et professionnelles, etc. Ce sont autant de domaines d'actions inspirés d'un objectif de "justice sociale" et propres à promouvoir celle-ci dans les faits.

c- Diverses initiatives ont été prises de la sorte à Marseille : création d'une Bourse du travail, la 2<sup>ème</sup> en France après Paris, création des "cercles d'études ouvriers", du Secrétariat Social en 1903, organisation des Semaines Sociales de France en 1908, 1930, 1956, ....

On peut dire que les problèmes de la condition ouvrière aux débuts de l'industrialisation ont ouvert la voie à une nouvelle solidarité, ordonnée à la justice sociale.

d- Pour conclure, la solidarité "caritative" et la solidarité "ordonnée à la justice sociale" ne peuvent aller qu'en se développant. Il y aura toujours des "besoins de proximité" à satisfaire, la notion de proximité étant extensible à merci du fait même de la mondialisation, et il y aura toujours des améliorations à apporter aux cadres institutionnels qui régissent les rapports humains, au nom d'une justice sociale qui n'en finit pas de se proposer. Les deux formes de

solidarité ne s'excluent pas l'une l'autre. Elles participent d'un même élan. Au contraire, elles se complètent et s'enrichissent mutuellement. La solidarité est une, elle se conjugue simplement à plusieurs voix.

## **II- Histoire de la solidarité à Marseille de 1945 à nos jours : de l'état providence à la contestation de l'Etat providence**

(intervention de François de BEZ)

### *Introduction*

- Liberté, égalité, fraternité, 3 mots d'une devise chrétienne, devenue laïque et républicaine, gravée au fronton de nos mairies.

- 3 mots qui pourraient se synthétiser dans le mot solidarité, en effet, la solidarité implique la liberté de "faire avec" les autres, la solidarité implique le partage vers plus d'égalité et la solidarité nécessite des relations fraternelles.

- Or Gérard de Belsunce nous a montré que la solidarité jusqu'à la veille de la guerre de 1940 s'est développée à travers des œuvres de charité, certes louables, mais teintées d'un certain paternalisme porteur d'inégalités, paternalisme du patron, du pater familias, du colonial...

La solidarité, à partir de 1945, va devenir d'une part plus politique, à travers le vote de lois qui vont créer de nombreuses institutions porteuses de la solidarité nationale et aboutissant à ce que l'Etat redistribue 54 % de la richesse nationale, d'autre part, plus technique et professionnelle à travers la création de nouveaux métiers et de nombreuses associations .

### **1ère Partie Une solidarité plus politique et plus institutionnelle**

A partir de 1945, le redressement puis le développement du pays - les 30 glorieuses - permet d'accroître les richesses. L'Etat aura pour objectif d'organiser la redistribution de ces richesses, et, si possible, de faire disparaître la pauvreté.

#### ***A/ Les grandes lois sociales de 1945 à nos jours*** (Reconnaissance de droits sociaux)

1/ Le droit à la santé, par les Ordonnances de 45 et les lois de 46, qui concernent les risques : maladie, vieillesse, invalidité, maternité ; puis les allocations familiales et les accidents du travail.

Enfin la Couverture Médicale Universelle (CMU) en 1999 doit permettre l'accès aux soins pour tous.

2/ Le droit à l'éducation, avec la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans et les lois sur la formation professionnelle.

3/ le droit au logement : Loi SRU avec l'obligation pour les communes de construire 20 % de logements sociaux, et le droit au logement opposable avec la loi DALO, même si dans les faits la situation est loin d'être satisfaisante.

4/ le droit à l'indemnisation des victimes.

5/ le droit au travail et à une indemnisation en cas de privation de travail : création de l'ANPE, des ASSEDIC

6/ Le droit à un revenu minimum : SMIC pour les Actifs, RMI pour les non actifs, les minima sociaux, demain peut-être le RSA.

#### ***B/ Sur le plan local***

**A titre d'exemple, du caractère politique et institutionnel de la solidarité à Marseille, je retiendrai deux noms :**

##### **1/ Germaine Poinso-Chapuis**

- **Députée MRP à la Libération, et première femme ministre (de la Santé publique et de la population) dans le gouvernement de Robert Schumann en 1947.**

- **Très fortement engagée dans les actions pour l'enfance inadaptée, son premier fils étant lui-même handicapé.**

- **Elle est à l'origine de presque toutes les institutions existant aujourd'hui pour les enfants et adultes handicapés : elle a créé l'A.F.A.H., Association pour les foyers et ateliers des personnes handicapées en 1967.**

Elle a présidé jusqu'en 1979 le CREAI, Centre régional de l'enfance et de l'adolescence inadaptée.

- Elle est à l'origine des lois concernant la formation des assistantes sociales, des travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés...), des infirmières ....

## **2/ Gaston Deferre (1910-1986)**

- Plus que par son action municipale, c'est pour les lois sur la décentralisation que je retiendrai le nom de Gaston Deferre.

En effet, la loi du 31 mars 1982 sur la décentralisation institue le Conseil Général comme le véritable pilier de l'action sociale;

La direction chargée de mettre en œuvre l'action sociale dans le département des Bouches du Rhône s'appelle d'ailleurs Direction générale de la Solidarité.

Sur un budget de fonctionnement de 1.5 milliard d'euros, 60 % sont destinés à des actions de solidarité, soit une somme de 500 euros par habitant.

Ces actions concernent :

- l'insertion : RMI, contrat d'avenir, contrat d'insertion

- Enfance et familles : PMI ; Protection de l'enfance, placements familiaux, Enfance maltraitée

- Personnes Handicapées : Prestation de compensation du Handicap (PCH) ...

- personnes âgées : Allocation personnalisée d'Autonomie (APA), prestations à domicile, maisons de retraite

- politique de la ville et logement social

- santé : prévention et vaccination

- Jeunesse : maison départementale de l'Adolescence.....

## **2ème Partie Une Solidarité plus technique et plus professionnelle**

Depuis 1945, les métiers du secteur médico-social se sont multipliés.

Des associations nationales ou locales se sont créées en grand nombre, soit pour pallier l'insuffisance de l'action publique, soit pour remplir une véritable mission de service public de solidarité.

### ***A/ Quelques associations de la solidarité***

J'en citerai seulement quelques-unes, en priant de m'excuser les militants de celles que je ne citerai pas. La plupart de ces associations ont été créées depuis 1945.

#### **1/ Le Secours Catholique**

- créé en 1946 par l'abbé Rodhain

- à Marseille, 500 bénévoles, 10 salariés, 19 accueils fixes, 2 accueils mobiles (de jour et de nuit), "un point santé" avec l'hôpital St Joseph.

#### **2/ Emmaüs**

Né en 1949, mais surtout connu à partir de 1954, et l'appel de l'abbé Pierre, "mes amis, au secours..."

2 communautés : Pointe Rouge et Saint Marcel

Une structure d'insertion : Frip'insertion Marseille

SOS Famille et Fondation Emmaüs pour l'habitat

Associe compagnons, volontaires et bénévoles.

#### **3/ CCFD : créé en 1961**

A tenu les 10 et 11 mai à Grenoble sa 5ème rencontre nationale et s'appelle désormais CCFD-Terre solidaire.

S'appuie sur 28 mouvements d'Eglise. Est l'organisme de solidarité internationale de l'Eglise de France

Compte au niveau national 15000 bénévoles, 170 salariés, 1200 équipes;

Gère un budget de 38 millions d'euros, constitué à 80 % de dons et qui permet de financer 500 projets de développement dans 75 pays.

#### **4/ Habitat et Humanisme**

Fondé à Lyon par Bernard Devert, promoteur et prêtre

A Marseille, 38 bénévoles et 140 adhérents

Acquiert des logements qui ont permis de loger 64 familles dont 2 nouvelles en 2007

## **5/ Autres associations dans le secteur du logement**

**Les associations "l'Autre" de Marseille, Aubagne ou Eguilles**

**Loger, créée par d'anciens cadres de Lafarge, achète un logement par an pour y loger un jeune**

**Alizée, accueille des femmes seules, avec ou sans enfants**

**Loger Marseille Jeunes...**

### **B/ Sur le plan local**

**Un exemple de professionnalisation de la solidarité : l'évolution des œuvres de l'abbé Fouque**

#### **1/ Bref rappel historique**

**a) L'abbé Fouque est mort en 1926 et pourtant ses œuvres continuent. Les reconnaîtrait-il lui qui disait : "pour qu'une œuvre réussisse, il faut ne pas avoir de sous en poche" ?**

**b) comment fonctionnaient les œuvres de l'abbé Fouque ?**

**- "La banque sur laquelle il tirait ses chèques, toujours sans provision, c'était la Providence". L'abbé Fouque, a t'on dit très justement de lui, a passé sa vie à faire des dettes que le Bon Dieu a toujours payées.**

**- Pour cela, le Bon Dieu et l'abbé Fouque se sont servi des riches bourgeois marseillais qui ont donné argent, bijoux, et même de belles propriétés immobilières ; ils se sont servis des Messieurs et Dames d'œuvre ainsi que des bonnes sœurs des congrégations religieuses.**

**c) c'est ainsi que sont nés :**

**- en 1885, l'accueil des clochardes, devenu accueil de nuit pour les femmes, rue Sainte Honorat.**

**- en 1888, la Sainte famille pour l'accueil des jeunes filles, devenue Protection de la jeunes fille, puis Foyer de la jeune fille, rue Estelle.**

**- le jour de Noël 1890, l'abbé Fouque trouve à la porte de l'Eglise de la Trinité (la Palud) un enfant de 6-7ans abandonné. C'est le début de l'"œuvre de l'enfance délaissée", installée dans la propriété des Saints Anges, à Sainte Anne, suivie en 1913, de l'œuvre de "relèvement de l'enfance coupable", dans une propriété de St Tronc.**

#### **2/ l'A.F.A.E. Association JB Fouque pour l'aide à l'enfance**

**a) c'est la nouvelle appellation des œuvres de l'abbé Fouque depuis 1984. Mais ses activités restent celles d'origine : les enfants de famille en difficulté, les adolescents et adolescentes en rupture familiale, scolaire..., placés par le conseil général ou le ministère de la justice dans 4 établissements de Marseille : les Saints Anges, Concorde, Centre JB Fouque à St Tronc, Rochefonds.**

**L'association accueille également des enfants, déficients intellectuels ou atteints de troubles de la personnalité, placés par la DDASS dans deux établissements : IME les Ecureuils à Mazargues et l'IME les Saints Anges à Montfavet.**

**b) Tous ces établissements, à l'exception de Rochefonds, ont été créés par l'abbé Fouque et sont restés implantés dans les mêmes lieux, mais ils ont beaucoup changé.**

**Les sœurs et prêtres des congrégations (St Vincent de Paul aux Saints Anges, sœurs de Présentation de Tours à Montfavet, congrégation St Pierre es liens pour St Tronc) sont restés jusqu'en 1965 à Montfavet, 1972 aux Saints Anges et à St Tronc.**

**Chaque prêtre ou chaque soeur a été progressivement remplacé par 3 ou 4 éducateurs.**

**Si les bénévoles assurent toujours la responsabilité de l'Association reconnue d'utilité publique, par leur présence au CA de l'association, la gestion est assurée par un directeur général depuis 1978.**

**Ce sont aujourd'hui 500 enfants qui sont placés dans les 6 établissements qui**

comptent plus de 350 salariés.

Certes l'esprit de l'abbé Fouque demeure, inscrit dans le projet associatif et la mission de l'association. Mais aujourd'hui ce sont des professionnels de l'action sociale (psychiatres, psychologues, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs..) qui assurent cette mission.

### **3/ L'hôpital St Joseph**

a) L'histoire de l'hôpital St Joseph est encore plus étonnante - en 1903, les religieuses sacramentines sont expulsées de leur couvent, situé à l'emplacement actuel de l'hôpital.

- l'abbé Fouque arrive à convaincre une de ses dames d'œuvres d'acheter la propriété. Mais son évêque, qui avait lui-même l'idée de créer un hôpital catholique, s'oppose au projet de l'abbé Fouque.

- qu'à cela ne tienne! Ce dernier y installe des jeunes filles, à l'étroit rue Marengo, ou rue Estelle, puis les dames âgées, qui seront déménagées après guerre, d'abord à la Salette, puis à Montval, pour devenir la maison de retraite "la Salette Montval" (au Cabot) confiée aux sœurs de St Vincent de Paul.

- La Providence intervient... En 1914, la propriété est réquisitionnée par les Américains pour en faire leur hôpital militaire. Tout naturellement, après guerre, l'abbé Fouque le récupère, avec le matériel médical. L'hôpital St Joseph est créé en 1919 et confié aux sœurs de la présentation de Tours.

b) Aujourd'hui, l'hôpital St Joseph est le premier hôpital privé de France.

Il compte 750 lits, 1700 salariés, plus de 100 médecins à plein temps et plus de 200 à temps partiel, qui assurent 700 consultations et 70 opérations par jour.

Il est administré depuis 1984 par une fondation, reconnue d'utilité publique, gérée par des administrateurs bénévoles.

Mais l'activité hospitalière est assurée par des professionnels. Les bonnes sœurs et les bénévoles (sauf les visiteurs de malades et le service d'accueil santé pour les déshérités) ont quasiment disparu.

### **Conclusion**

Que penser de cette évolution,

- Etre réaliste, comme le philosophe Edgar Morin : "le formidable dispositif de la solidarité publique est inefficace contre l'exclusion et l'aggravation des malheurs individuels..."

- Etre attentifs et constructifs, comme le sont les grandes associations et leurs unions (UNIOPSS et URIOPSS) qui défendent un secteur associatif "sans but lucratif", mais ne veulent pas devenir des "airbags sociaux". Attentifs, car le secteur privé marchand est de plus en plus présents avec les cliniques privées, les maisons de retraite, l'aide à domicile et l'Etat se déchargerait volontiers sur lui des coûts de la solidarité nationale.

Constructifs, car le secteur public qui détient l'argent et le pouvoir doit avoir avec les associations, désintéressées et proches du terrain, des relations de partenariat et non de tutelle, mais doit continuer à définir les priorités, assurer les équilibres territoriaux et une redistribution indispensable auprès des "blessés de la vie".

En définitive, l'addition des trois solidarités est indispensable

- la solidarité publique, qui doit définir les politiques publiques, les priorités nationales ou locales et dispose seule des moyens financiers et des moyens de contrôle nécessaires.

- la solidarité associative, compétente et désintéressée, proche du terrain, qui a la capacité d'innovation pour décider les nouveaux besoins, et adopter les nouvelles méthodes de relations ("faire avec" et pas seulement "faire pour"...) et aussi qui peut mobiliser les générosités en temps (bénévoles, jeunes retraités...) et en argent.

- enfin la solidarité de proximité : famille, voisins, bénévoles... qui seule permet le temps de l'écoute et du dialogue, des relations humaines et affectives et un accompagnement dans la durée.

**III- La Solidarité à Marseille en 2008** notes prises lors de la conférence de Philippe Langevin (professeur à la Faculté de Sciences économiques de Marseille et membre

## **du Comité diocésain économique et social de Marseille)**

### **1/ Le constat**

- Depuis les années 75-80 il y a une remise en cause des politiques publiques et une interrogation sur leur efficacité : comment mieux répartir la richesse nationale ?

- Marseille est un ensemble disparate de quartiers et de populations : le système social de redistribution y joue un rôle essentiel.

Le tiers du revenu des marseillais n'est pas le revenu du travail, mais le fruit du travail des autres.  
Les métiers à créer ne sont pas adaptés aux marseillais.

A Marseille la pauvreté se voit dans la rue. Si dans les 8 grandes villes de France le nombre de pauvres représente 8 % de la population, à Marseille il y a une personne sur cinq (20%) qui ne peut s'insérer dans le circuit économique.

- Marseille est une ville d'archipels : il y a peu d'échanges possibles entre les paroissiens de Bonneveine et ceux du Cannet. Marseille est une ville pauvre où il y a pas mal de riches ...

Non seulement le revenu médian est le plus faible de toutes les grandes villes de l'hexagone (12800 euros en 2001), mais il y a un écart de 1 à 10 entre les 10% des ménages les plus aisés et les 10% des plus pauvres.

Marseille vit en grande partie des revenus publics ; soit par redistribution, soit parce que la majorité des emplois est constituée d'emplois publics ou assimilés. Sur les 15 premiers employeurs de Marseille, il n'y a que 2 entreprises privées : France Télécom, privatisée depuis peu, et la Société des Eaux.

- C'est aussi une ville clanique où le travail au noir est important : "il y a plus de camions dans la ville le dimanche que le lundi" ...

- 20% des marseillais sont des "gens de peu", voire "de rien"

- soit parce qu'ils ne vivent que de transferts sociaux, en diminution d'ailleurs (l'aide au logement concerne 130 000 foyers soit  $\frac{1}{4}$  des habitants)
- soit parce qu'il s'agit de chômeurs de longue durée sans perspective de réemploi (souvent des célibataires abandonnés par leurs familles)
- soit enfin parce qu'ils sont SDF (500 à 600, en augmentation avec l'arrivée de roumains et de bulgares).

### **2/ Les deux grands problèmes**

#### **A/ Le logement**

- Le droit au logement n'est pas effectif, et aura beaucoup de mal à le devenir avec la loi Dalo.

Il y a une pénurie considérable de logements sociaux, dont certains sont devenus des "bidonvilles verticales". La demande en logements sociaux est de 20 000 par an,

et l'offre est quasi nulle en raison d'un taux de vacance extrêmement faible.

Les opérations de réhabilitation chassent de leurs logements les habitants les plus pauvres. Ainsi l'opération de la rue de la République, malgré une réservation de logements sociaux, est caractéristique de ce phénomène.

- la flambée des loyers, constante depuis 1994, a aggravé la situation.

## **B/ L'emploi**

- Globalement la situation de l'emploi s'est améliorée, le taux de chômage passant de 22% en 2000 à 15% aujourd'hui.

- Les emplois créés ont bénéficié à ceux qui en avaient déjà un ou à des migrants venus du reste de la France et plus qualifiés que les marseillais.

- Marseille souffre d'une pénurie d'emplois adaptés à sa population. L'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM) évalue à 100 000 les emplois nouveaux dont Marseille devrait disposer pour rapprocher son marché du travail de celui de Lyon.

- Il existe "une économie de bazar" d'entrepreneurs sans entreprise, qui participent à leur niveau à la solidarité entre marseillais de même origine. Profondément inégalitaire, cette économie est davantage une économie pour les pauvres qu'une économie solidaire.

**En conclusion** Philippe Langevin n'est pas optimiste sur la situation actuelle de la solidarité à Marseille. Si cette solidarité existe entre personnes de même origine ou d'un même quartier, elle n'existe pas entre les nouveaux marseillais et les anciens : la fameuse séparation entre les quartiers nord et les quartiers sud est toujours bien vivante.

"Marseille est une ville du verbe où l'on ne se parle pas".

Les 111 quartiers ne font pas une ville.

Le renouveau apparent de Marseille n'est pas celui de tous les marseillais.  
Marseille est inégalement accessible aux marseillais.  
Elle se construit sans les marseillais les plus pauvres.

Pourtant il y a des raisons d'espérer.

Malgré le poids des inégalités, la ville tourne. L'économie de bazar et l'économie classique ne s'affrontent pas.

Les marseillais se sentent solidaires de leur ville : "Fiers d'être marseillais".

Le secteur associatif est puissant et joue un rôle déterminant dans l'équilibre social de la ville.

Les communautés sont actives et la solidarité à l'intérieur de chacune y est très

**forte.**

**Grâce à Marseille, capitale européenne de la culture l'intercommunalité avance, en particulier avec Aix et Aubagne.**

**Enfin l'Union pour la Méditerranée pourrait accélérer la solidarité entre Marseille et les pays de la rive sud.**